



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 64 – Janvier, février, mars 2017

Le mot du Maire

2017, année de l'engagement

Nous ouvrons à nouveau une nouvelle page de notre vie personnelle et aussi collective en franchissant le seuil de l'année 2017. L'avenir se présente comme souvent avec son lot d'incertitudes dans un monde encore en crise et en pleine mutation. Mais malgré cela, une nouvelle année reste une source d'espoir d'un monde meilleur.

L'année 2016 s'achève donc, laissant derrière elle des sentiments mêlés.

Certes, la France en sort meurtrie et pleure encore la mort des 86 personnes lâchement assassinées à Nice le 14 juillet, ainsi que celle du Père Hamel quelques jours plus tard dans son église. Mais elle a su aussi démontrer sa capacité de rebond, pour ne pas céder nos valeurs républicaines aux terroristes et préserver la cohésion nationale.

Certes, la France n'est toujours pas parvenue à réformer son économie, pour offrir des perspectives de croissance et d'emplois. Mais elle sait pouvoir compter sur des milliers d'entreprises et des millions de Français qui ont soif de s'investir, de créer, d'innover.

Certes, la France continue de subir les méfaits d'un individualisme exacerbé et d'un communautarisme rampant, qui rongent les fondements de notre République. Mais on ne compte plus les

initiatives associatives, bénévoles ou citoyennes, qui contredisent ce sombre tableau. Sur ce plan aussi, notre commune a la chance de pouvoir compter sur un grand nombre d'acteurs engagés, au service de la solidarité et du bien-vivre ensemble.

2016 s'achève... sur un goût d'inachevé.

Mais elle porte en elle des raisons d'espérer, et des envies de s'engager.

Oui, l'année 2017 devra être celle de l'engagement. Engagement des forces vives, engagement des territoires, engagement citoyen ! Et je sais qu'ici à St Capraise nous avons les ressources de cet engagement... Vos élus et agents communaux en font partie ; mais chacune et chacun d'entre vous aussi, je n'en doute pas.

Ce sont des sujets que j'aurai l'occasion d'évoquer avec vous le 13 janvier prochain à 18h30 au Foyer Municipal, pour les vœux à la population ouverts à tous.

D'ici là, je souhaite à chacune et chacun, au nom du conseil municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette année 2017.

Votre Maire, Laurent PEREA

Compte-rendu du Conseil Municipal

CCBDP modification des statuts/transfert de compétences

M. le Maire rappelle que la commune de Trémolat intègre la CCBDP au 1er janvier 2017 et que les statuts sont donc modifiés.

Il rappelle également les compétences transférées et entre autres celle de l'assainissement. La CCBDP exerce déjà une partie de l'assainissement aussi est-il proposé d'anticiper le calendrier de transferts et de retenir la date du 1er janvier 2017, ainsi que la compétence « action sociale » jusqu'alors facultative qui peut être intégrée et comptabilisée parmi les compétences optionnelles.

Il est néanmoins précisé que le transfert de la compétence « eau/assainissement » donnera lieu à un lissage des prix sur 8 ans (2017 à 2025) et ceci aura pour effet de faire baisser le prix au mètre cube pour les habitants de St Capraise.

Le nombre de délégués de St Capraise à la CCBDP reste inchangé :

1 conseiller communautaire : le Maire, M. PEREA

1 suppléant : le 1er adjoint, M. GONTIER

Désignation des délégués communaux au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau 24

M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite au transfert des compétences du SIAEP de Lalinde au SMDE24 dans le cadre de la création de la Régie Publique Départementale de l'Eau, il convient de désigner les représentants qui siégeront au sein du SMDE24 :

Délégué titulaire : M. PEREA

Délégué suppléant : M. VOCANT

Prélèvement pour la contribution au redressement des finances publiques

M. le Maire explique au conseil que ce prélèvement fait suite aux baisses successives de 80 000 euros à 0 en quatre ans de la Dotation Globale de Fonctionnement (versée par l'Etat). Aujourd'hui notre commune se voit dans l'obligation de financer le déficit public de l'Etat par cette contribution. Seules deux communes en Dordogne sont touchées par ce dispositif calculé sur le critère de la pression fiscale. St Capraise s'est donc vue prélevée du montant de 6361 euros pour 2016 et un recours a été fait auprès de la Préfecture.

Modification partielle des statuts du syndicat mixte Rivières, Vallées et Patrimoine en Bergeracois

Monsieur le Maire de St-Capraise-de-Lalinde informe le conseil municipal que le syndicat mixte Rivières, Vallées et Patrimoine en Bergeracois (RVPB) propose, par délibération du 19/11/2015 de modifier partiellement ses statuts afin de les mettre à jour et intégrer de nouvelles compétences liées à la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et d'élargir le périmètre du syndicat à la commune de Saint Agne.

A compter du 1er janvier 2017, le syndicat exerce en lieu et place de toutes les communes membres les compétences suivantes : préservation du bon état environnemental des cours d'eau, valorisation des cours d'eau et du patrimoine naturel et bâti lié aux cours d'eau : étude, restauration, entretien, protection de la faune et de la flore et contrôle des espèces invasives sur l'ensemble des milieux aquatiques des bassins versants du RVPB, l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, toutes actions liées directement ou indirectement aux quatre points précités, ou à la compétence GEMAPI.

La compétence GEMAPI, introduite par la loi MAPTAM sera automatiquement confiée aux communes au plus tard le 1er janvier 2018. Si elles sont déjà organisées entre elles via un syndicat de rivière, les communes peuvent adopter cette compétence par anticipation et la transférer au syndicat compétent.

Aménagement des locaux commerciaux et du logement Place du Bicentenaire

Techniquement, à ce jour, les délais sont tenus et le chantier se déroule convenablement.

Travaux de voirie

Le conseil s'étant accordé sur les travaux à réaliser, un appel d'offres sera lancé mi janvier et les travaux se feront au printemps.

Tour de France

La caravane et le Tour de France 2017 traverseront St-Capraise le 11 juillet 2017 à partir de 15h01. Aussi, dans le cadre de la préparation de cet évènement, une réunion sera organisée le jeudi 05 janvier à l'école nationale de police de Périgueux. M. Gontier y représentera la Municipalité. De plus il serait bon de prévoir l'accueil de cet évènement médiatisé (fleurissement de la traverse du bourg ou autres animations) pour valoriser la commune.

Cartes nationales d'identité

Comme pour les passeports, les cartes nationales d'identité ne pourront être faites que dans les communes équipées d'un dispositif de recueil d'informations ; sur l'arrondissement de

Bergerac : Mairie de Lalinde ou de Bergerac. Des informations complémentaires seront données ultérieurement.

Prévention cambriolages : M. GONTIER informe le conseil municipal que la gendarmerie organisera une réunion pour la prévention contre les cambriolages ; la date et le lieu restent à fixer.

Information sur les écoles du RPI

Une baisse des effectifs est constatée entraînant un risque de fermeture de poste. Afin de pallier ce risque, les Maires des écoles de Lanquais, Varennes, Saint-Agne, Verdon et Saint-Capraise, se sont réunis pour repenser la distribution des classes sur le territoire du RPI, projet répondant de plus à une convention entre l'Union des Maires de la Dordogne et l'inspection académique : « Projet Scolaire de Territoires ». Un rendez-vous a eu lieu avec l'Inspecteur d'Académie le jeudi 22 décembre.

Infos mairie

Bus du jeudi

Nous rappelons à tous qu'un bus part tous les jeudis du parking de la Salle des Fêtes à 9h45 pour aller au marché de Lalinde. Départ de Lalinde pour le retour à 11h 30. Ce bus est accessible à tous et gratuit.

Collecte des ordures ménagères

La distribution des bacs est maintenant terminée (si vous ne les avez pas, contactez le numéro vert 0800.94.26.01 pour prendre rendez-vous).

La collecte porte à porte a été choisie partout où cela était possible. Il reste cependant quelques points où les problèmes techniques ne la permettent pas et dans ce cas les points de ramassage collectifs restent en place : **ils sont expressément réservés aux habitants concernés**. Pour ceux qui restent en ramassage collectif, des sacs jaunes sont toujours à leur disposition à la mairie ou à la poste selon une liste établie.

Les conteneurs de collecte du verre et des textiles restent définitivement sur la place de la gare Piles, bouchons de liège ou en plastique peuvent toujours être rapportés à la mairie.

Nous vous remercions de votre compréhension pendant cette installation qui implique quelques changements d'habitude et nous comptons sur votre esprit citoyen pour continuer et même accentuer les efforts de tri. N'oubliez pas le compostage qui permet d'alléger les sacs noirs (dont le traitement coûte de plus en plus cher) et de fabriquer du compost utile et économique pour vos plantations de fleurs et de légumes.

Pensez à garder le calendrier de collectes qui vous a été remis.

Entretien du Bourg

Dans le cadre de la « Charte 0 Phyto », à partir du 1er janvier 2017, il n'est plus possible d'employer de désherbants ni autres produits phyto-sanitaires dans les espaces publics. Il est donc fait appel au civisme de chacun pour entretenir son devant de porte (sans désherbant).

Horaires d'ouverture de la Mairie* :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

(Sauf périodes de congés)

Horaires d'ouverture de la Poste * :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

(Sauf périodes de congés)

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

JANVIER	
Lundi : 2 - 9 -16 -23 - 30	10 h 00 à 12 h 00
Samedi : 7 - 21	14 h 30 à 17 h 30
FEVRIER	
Lundi : 6 - 13 - 20 - 27	10 h 00 à 12 h 00
Samedi : 4 - 18	14 h 30 à 17 h 30
MARS	
Lundi : 6 - 13 - 20 - 27	10 h 00 à 12 h 00
Samedi : 11 - 25	14 h 30 à 17 h 30

Tour de France 2017

Le Tour de France passera à St Capraise le mardi 11 juillet 2017 dans l'après midi. A cette occasion, nous vous invitons à participer à la confection de décorations et à la préparation du village pour cet évènement.

Vous pourrez prendre contact auprès de Mme DUPONTEIL ou M. LAVIGNERIE pour faire part de vos suggestions.

Recensement 2014

D'après les derniers chiffres envoyés par l'INSEE, la population de notre commune s'élève à 559 habitants.

Centre du service national de Limoges

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. (JDC).

Accueil téléphonique uniquement : 05 55 12 69 92.

Du lundi au jeudi de 08h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00, le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 15h30.

Grippe aviaire

« Les mesures de bio sécurité sont étendues désormais à toutes les personnes qui détiennent des volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale. »
Voir infos en mairie ou sur le site de la commune.

Plan Vigipirate

Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent en signalant un comportement dangereux, vous pouvez éviter qu'un acte criminel soit commis ou limiter sa portée, et ainsi sauver des vies. Voir circulaire préfecture en mairie ou sur le site de la commune.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un million de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

Chauffages d'appoint

- Le monoxyde de carbone peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et ne bouchez jamais les aérations de votre logement.

Groupes électrogènes : comment prévenir les intoxications

- Le monoxyde de carbone peut être notamment émis par les groupes électrogènes si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée
- N'installez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage, véranda...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas boucher les aérations de votre logement.

Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr

Santé publique France - www.santepubliquefrance.fr

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 30 décembre au 06 janvier 2017	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 06 au 13 janvier	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 13 au 20 janvier	Provost - Creysse	05 53 61 04 35
Du 20 au 27 janvier	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 27 janvier au 03 février	La Halle - Lalinde	05 53 22 30 07
Du 03 au 10 février	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 10 au 17 février	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 17 au 24 février	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 24 février au 03 mars	Provost - Creysse	05 53 61 04 35
Du 03 au 10 mars	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 10 au 17 mars	La Halle - Lalinde	05 53 22 30 07
Du 17 au 24 mars	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 24 mars au 31 mars	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 31 mars au 07 avril	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 07 au 14 avril	Provost - Creysse	05 53 61 04 35

Assistant social MSA

Le secteur de Lalinde est désormais rattaché à Bergerac et dépend de M. Jacques BRANET – assistant social – Mutualité Sociale Agricole – 31 place Gambetta - 24100 Bergerac – Tel : 05.53.02.96.21 – courriel : branet.jacques@dlg.msa.fr

Assistante sociale

Mme BOYAVAL reçoit au Centre Médico Social de Lalinde le jeudi matin de 9 h 30 à 12 h 00. Par ailleurs il est possible de prendre rendez-vous au 05.53.02.04.90 (possibilité de visite à domicile)

Messe

Samedi 18 février à 18h00 à l'église de St Capraise.

Etat Civil

Décès

Le 21 novembre 2016 - Valérie DUVERT

Nos sincères condoléances à la famille.

Compte rendu des associations

ASPEC

Croyez-moi, à la mi-août, il faisait très chaud sur le « chemin Napoléon ».

Nous avons vu ces jeunes, dans le cadre du projet Concordia, au travail, mais aussi deux adultes Capraisiens, Daniel Vocant et Maurice Tran, qui ont dû faire preuve de leurs compétences pour vaincre cet enchevêtrement de ronces et d'arbustes très tenaces... Nous pouvons les remercier. Le sentier est « réhabilité » et il est agréable de s'y promener.

L'ASPEC a remis aux trois responsables du groupe six ouvrages, publiés par ses soins, concernant notre village et la Dordogne : «Si Saint Capraise m'était conté», «Il était une fois la Dordogne». Avant leur départ nous avons pu également leur offrir quelques photographies les montrant au travail sur le chantier. Deux mois ont passé et la végétation reprend ses droits ! Il serait louable que de jeunes Capraisiens trouvent quelque intérêt et continuent le travail commencé. Une concertation des associations capraisiennes pourrait peut-être travailler dans ce sens ? Mais, quand même ?? Pourquoi « Chemin Napoléon » ? Ce chemin a vu passer tant de paysans qui allaient travailler leurs terres et leurs vignes aux XIX et XXème siècles.

La question est posée. Qui nous donnera la réponse ?

Jean Dessagnes.

Billard Club « Pool Espérance »

L'open de billard aura lieu les 18 et 19 mars.

Le samedi : compétition triplète ouverte à tous et le dimanche : opens homologués ouverts aux licenciés AFEBAS.

Renouvellement du bureau :

Présidents d'honneur : Laurent Péréa et Isabelle Arnaud

Vice présidents d'honneur : Daniel Arnaud et Frédéric Gontier

Président actif : Ludovic Petit

Vice président : Guy Meynardie

Secrétaire : Jean-Pierre Bauchet

Secrétaire adjoint : Christophe Sédinsky

Trésorière : Cathy Dessainjean

Trésorière adjointe : Cendrine Guillaume

Ball Trap Club

Le Ball Trap Club de St Capraise a été mis à l'honneur le 5 décembre 2016 à Périgueux lors de la soirée de l'Eclat du Sport. Le Club Champion de France s'est donc vu remettre l'Eclat du Sport sous un tonnerre d'applaudissements (plus de 900 personnes) et en présence de Mme la Préfète, M. le Député Germinal Peiro, M. Cazeau, Laurent Jallabert et tous les sportifs de notre région ayant participé aux Jeux Olympiques de 2016. Seuls les champions de France, d'Europe et du Monde peuvent recevoir cette distinction.

Le Ball Trap Club organise le 4 février une soirée ouverte à tous à la salle des fêtes.

A 20h30 aura lieu la remise des Trophées en présence de Miss Périgord et de nombreux élus du canton afin d'honorer le champion d'Europe Michel Laval et le club de St Capraise champion de France.

Cette remise de Trophées sera suivie d'un repas. Inscriptions auprès de David Bacquet. Tél : 06.42.88.53.27.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui cette année encore sont venus nombreux participer au repas du Pot au feu en faveur du Téléthon. Tous les bénéfiques et dons faits à cette occasion sont reversés à l'AFM.

Nous tenons à remercier « la boucherie Petit » de Mouleydier qui nous a fait un prix réduit pour la viande ainsi que le banc du marché de Lalinde « AS primeurs » tenu par Aziza Ouachid et Jalal El Kihel qui nous a offert des légumes.

Le bureau vous invite à l'assemblée générale le jeudi 19 janvier 2017 à 20h30 à la salle des fêtes.

Tous les membres du bureau sont démissionnaires ; nous vous appelons donc à venir nombreux pour renouveler l'équipe, faute de quoi nous mettrons cette association en sommeil.

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
JANVIER 2017			
Vendredi 13	Vœux du Maire	Salle des fêtes -18h30	Municipalité
Jeudi 19	Assemblée Générale	Salle des fêtes – 20h30	Comité des Fêtes
Vendredi 27	Assemblée Générale	Salle annexe - 20h30	ASPEC
Dimanche 29	Repas des aînés	Salle des fêtes – 12h00	Municipalité
FEVRIER			
Dimanche 12	Quine	Salle des Fêtes	APE
MARS			
Mercredi 1er	Don du sang	Salle des fêtes – de 15h00 à 18h30	Etablissement Français du Sang
Samedi 4	Remise des trophées Repas	Salle des fêtes 20h30	Ball trap
Samedi 11	Loto	Salle des Fêtes 21h00 Ouverture des portes à 19h00	FNATH
Samedi 18 Dimanche 19	Tournoi de Billard 9h00 compétition triplette ouverte à tous 9h00 opens homologués ouverts aux licenciés AFEBAS	Salle des fêtes	Billard club Pool Espérance
Samedi 25	Repas de Printemps	Salle des fêtes – 12h30	Les Joyeux Gabariers

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos et état civil	page 6
Compte-rendu du CM	page 2	Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	pages 2, 3, 4, 5	Calendrier des manifestations	page 8